

Relevé de décisions et de discussion 19 mai 2008

Etaient présents lors de la séance :

ULP : Alain Beretz, Jean Déroche, Sylvie Lefèvre-Dalbin, Mireille Matt, Catherine Mongenet, A. Willem

UMB : Bernard Michon, Christian Civardi, Michel Deneken, Jacqueline Igersheim, David Peil

URS : Florence Benoît-Rohmer, Dominique D'Ambra, Richard Franco, Frédérique Granet, Eric Pimmel, Yves Strickler

PUES : Robert Loye

IUFM : Jean-Claude Bove, Michel Herr

Inter-U : Florent Baulieu, Anne Goudot

Expert extérieur : Josette Soulas

Cabinet Deloitte : Olivier Lenot

Président de séance : Florence Benoît-Rohmer

Rapporteurs : Josette Soulas et Anne Goudot

1 – Points d'information

- ▶ **Séminaire Conduite de projet Uds** : le premier séminaire dédié à la conduite de projet a été organisé le 16 mai, à l'occasion de la visite de Jean-Marc Rapp, expert de l'EUA sur la conduite du changement et la gouvernance des universités. 50 personnes ont assisté au séminaire du 16 mai matin. Les remontées sont positives.
- ▶ **Réunion des Directeurs de composantes le 17 mai** : Les directeurs de composantes ont été très nombreux à participer à la réunion, qui visait à lancer la réflexion sur le projet de mise en place d'un contrat centre/composantes. Ils ont prioritairement évoqué la question des collégioms qui suscite des visions différentes. Pour certains, les collégioms sont des structures - qui pourraient réduire le rôle des composantes - pour d'autres ils sont bien des lieux d'échanges, susceptibles de favoriser les projets de ces dernières. L'idée d'un contrat centre/composantes a été bien accueillie.
- ▶ **Arrivée du cabinet Deloitte le 15 mai**
- ▶ **Prérogatives LRU** : Alain Beretz informe le Comité de Pilotage que les prérogatives LRU seront bien attribuées à l'Université de Strasbourg (information transmise par F. Bévalot). Deux Inspecteurs généraux seront mis à disposition des universités pour en préparer la prise en mains.

2 – Conduite globale du projet

2.1 Point opérationnel sur l'avancement du projet

Suite à la présentation faite par A. Goudot (voir le diaporama donné en Annexe 1), les points suivants sont discutés :

- ▶ Recrutement en cours du futur directeur du Service Informatique : son statut sera celui de contractuel et le salaire proposé sera « compétitif ».
- ▶ Rappel aux Présidents de la nécessité de désigner le (ou la) responsable du service de communication de l'UdS qui est actuellement piloté par un coordonnateur.
- ▶ Modalités de fonctionnement du bureau restreint du Comité de Pilotage : Le Comité de pilotage approuve la proposition de rôle et modalités de fonctionnement du Bureau restreint (Annexe 2)

2-2 Mise à jour du portefeuille de projets

Voir la version actualisée du portefeuille de projets en Annexe 3 (version 9).

- ▶ Dans le lot Formation, le projet 1.1.11 insertion professionnelle des étudiants, est confié à Jacqueline Bouton.
- ▶ Le lot Mise en place de la structure à trois niveaux, n° de 3.2 à 3.5, fera l'objet d'une coordination et d'un suivi confié à Josette Soulas.
- ▶ Pour ce qui concerne la conduite du projet 3.1, « intégration de l'IUFM », Michel HERR fera une proposition pour la désignation d'un responsable politique.
- ▶ Le projet 3.17.4, sur le développement d'une politique des TICE, est supprimé et remplacé par une charge de mission qui sera proposée à Marc Aoun. Cette mission consistera à coordonner la réflexion pédagogique conduite par les trois VP CEVU sur les contenus des TICE, avec les réflexions conduites sur les aspects techniques des TICE au sein du groupe TICE, placé sous la responsabilité de Catherine Montgenet.

- ▶ Le comité de pilotage décide de solliciter la participation de Jean-Philippe Bedez, ancien directeur de l'IUT de l'UHA, aux réflexions sur le projet.

Après consultation du bureau restreint et des porteurs de projets, la cellule de coordination a fléchi dans le portefeuille de projets les projets « critiques » et/ou transversaux, pour lesquels une vigilance particulière sera nécessaire sur l'atteinte des objectifs selon le calendrier du projet. Faute de temps en séance, l'examen de ce « fléchage » des projets est délégué au bureau restreint.

2-3 Présentation du Cabinet Deloitte

Ollivier Lenot, consultant Deloitte, a présenté au comité de pilotage les grands axes de l'accompagnement du cabinet. Après une période « d'immersion » de 2 semaines, le cabinet soumettra au comité de pilotage une proposition de note de cadrage, qui précisera le périmètre et les modalités de cet accompagnement.

Le cabinet présentera sa mission devant les CTP communs du 30 mai.

Il présentera, à la mi-septembre une organisation cible.

2.4 Demande financière pour le contrat quadriennal

Voir l'annexe 4.

E. Pimmel et J. Déroche présente la demande financière résultant des demandes remontées des groupes pour les différents chapitres du projet d'établissement commun, et qui doit parvenir au plus vite au ministère. Les présidents demandent l'examen attentif de cette proposition par chacun des bureaux présidentiels, pour ajustement, puis envoi en fin de semaine au ministère.

3 – Arbitrages sur les projets

3-1 Arborescence budgétaire de l'UdS (préparation du budget 2009)

Voir la note d'Eric Pimmel donnée en Annexe 5.

L'addition des structures budgétaires des quatre établissements aboutit à :

- ▶ 70 UB
- ▶ 2500 CR

L'audit de l'IGAENR met en évidence la dissémination des moyens, qui favorise des « logiques de propriétaires », et prive les Présidents de leviers financiers.

Le décret financier en préparation ne prévoit pas nécessairement de budgets pour les UFR, sauf celles qui sont régies par l'article 713-9.

Architecture budgétaire

Est adoptée la proposition de maintenir un budget pour toutes les composantes et de créer 2 UB au centre:

UB : Moyens centraux (fonctionnement et enseignement)

UB : Recherche

Services communs (UB)

Est adoptée la proposition de doter l'UdS des services communs suivants :

- ▶ Service commun de formation continue
- ▶ Service commun de documentation

- ▶ Service commun d'orientation et d'insertion professionnelle (il sera doté d'un conseil)
- ▶ Service commun des activités physiques et sportives
- ▶ Service commun d'informatique
- ▶ Service commun « Université ouverte des Humanités »
- ▶ Service commun « MISHA »

SACD

Est adoptée la proposition de ne pas transformer en services communs les SACD suivants : CIES, SIMPS, CDE et SUAS seront rattachés à l'UB « Fonctionnement de l'établissement », mais leur activité pourra être suivie.

SAIC

Le maintien ou le remplacement du SAIC (par une filiale ?) sera décidé sur la base du rapport qui sera présenté par JM Jelsch en septembre 2008.

Pour ce qui concerne l'IUFM, il est acté l'abandon du SACD, et la recherche d'une solution technique donnant satisfaction aux utilisateurs.

Suites à donner :

Le Comité de Pilotage suggère au groupe Finances et à Eric Pimmel de construire des argumentaires qui faciliteront la communication sur la préparation du budget 2009. Les trois conseils d'administration seront réunis en Assemblée pré-constituante devant laquelle sera organisé un débat d'orientation budgétaire, dont la première partie sera consacrée à l'arborescence.

Par ailleurs, dans le cadre de l'obtention des prérogatives LRU, il est demandé aux divers responsables de faire émerger de leurs réflexions les volets relatifs aux coûts, afin de mettre en évidence les réductions de coûts liés au rapprochement ainsi que les nouveaux services auxquels celles-ci seraient affectées.

3.2 Masse salariale

Voir la note donnée en Annexe 6.

Les travaux conduits par l'AMUE (Strasbourg site expérimental), sur l'outil POEMS, ne sont pas encore opérationnels.

La solution paye envisagée comporte deux volets :

- ▶ Paye Etat sous-traitée à la TG (1,52 euros par fiche de paye)
- ▶ Paye ressources propres par UdS

Certaines formalités ne sont pas exécutées par les TG.

Cette double approche nécessite un accord des Finances pour l'obtention de deux DADS.

Les secrétaires généraux sont autorisés à poursuivre leurs travaux sur ces voies possibles.

3.3 Schéma d'organisation et organigramme

Voir l'annexe 7.

Le document présenté est globalement approuvé en vue d'un approfondissement des questions posées (notamment un pôle ressources unique, un pôle relations extérieures). Le Cabinet Deloitte contribuera à cet approfondissement.